

# La Voix des Paysans

Organe de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée

Affiliée à la Fédération Française des Travailleurs de la Terre

<p>BUREAU PROVISOIRE La Davillière de L'Aiguillon-s/-Vie</p>	<p>ACTION PROFESSIONNELLE DÉFENSE PROFESSIONNELLE</p> <p>sont les raisons d'être de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée</p>	<p>SECRETARIAT GÉNÉRAL M. LOISY, Boîte Postale N° 4 LA ROCHE-SUR-YON C. C. P. Nantes 317-05</p>
--	---	---

## PÉRIODE ÉLECTORALE Anciens, aidez-nous !...

Depuis quelques semaines la campagne électorale bat son plein. Même les bourgades les plus calmes se ressentent bien un peu de l'agitation qui règne. Un peu partout, des réunions s'organisent, dans lesquelles les candidats vont développer leurs programmes et à l'issue offrir un verre aux citoyens présents pour achever de les mettre en confiance.

Nous avons pour principe essentiel dans notre Union Syndicale de nous abstenir de toute politique. Mais les paysans que nous sommes ont droit, il me semble, de faire quelques remarques d'ordre général.

Eh quoi ! disions-nous, nul ne s'occupe de nous, travailleurs de la terre ! on nous ignore, on ne nous connaît pas !

Nous serions-nous donc trompés ? Jamais, en effet, plus qu'en ces jours que nous vivons, on n'a montré tant de sollicitude à notre égard.

Voyez donc plutôt : tous les candidats, qu'ils soient roses, violets ou arc-en-ciel, se préoccupent de notre sort, se flattent de résoudre la crise agricole, d'améliorer la situation sociale des ruraux, de revaloriser nos produits par la mise en application quand ils seront élus, de programmes qu'ils qualifient d'agricoles, agraires, paysans même.

C'est beau, c'est très beau, et si c'était la première fois que l'on entendrait tout cela on serait tenté d'y croire.

Mais hélas ! j'ai bien peur que demain ne ressemble beaucoup à hier. De nos faiseurs de promesses d'aujourd'hui, il y en aura, certes, qui, consciencieux, essaieront de faire quelque chose d'utile. Mais combien ?

Ne reverrons-nous plus des séances à la Chambre consacrées à des questions agricoles avec, comme cela s'est vu fréquemment, une dizaine de députés en séance seulement.

Et je crois que ce serait se faire de grosses illusions que d'attendre de la nouvelle Assemblée des réalisations beaucoup supérieures à celles du passé.

Mais n'oublions pas pourtant que ceux qui vont être nos parlementaires, que nous aurons investis d'une mission, seront les défenseurs de nos causes dans la mesure où nous saurons les leur définir, leur montrer ce que nous voulons, établir nous-mêmes le programme de nos revendications paysannes.

Qu'il s'agisse de revalorisation des produits de la terre, d'aménagement des chemins ruraux, de vulgarisation des lois sociales, de tout ce qui peut enfin rendre notre effort plus rémunérateur et notre vie plus digne, c'est à nous de tracer la voie à suivre.

Cette tâche, pour être menée à bien, doit être celle de tous. De tous les travailleurs de la terre unis dans nos associations professionnelles, ayant pour chefs de véritables paysans et non pas des mercenaires étrangers à notre métier.

Notre devoir est donc de faire entendre à nos hommes politiques, haute et ferme, notre voix.

J. MARTINEAU.

A notre époque, où la vie devient de plus en plus dure à la campagne au fur et à mesure que la crise se prolonge, l'organisation professionnelle et corporative apparaît comme une nécessité plus impérieuse chaque jour.

Cette organisation nous apparaît d'autant plus urgente que nous avons été devancés, dans cette voie, d'un demi-siècle par le monde ouvrier et que nous sommes à même de constater à chaque instant tous les avantages que les autres professions peuvent retirer de ces groupements professionnels.

Actuellement, la plupart des paysans semblent être d'accord sur un point essentiel : la nécessité du mouvement corporatif et le groupement en vue de la défense de nos intérêts propres dans le respect de la justice et du droit des autres.

Ce point, d'une importance capitale, paraît acquis chez un assez grand nombre.

Reste maintenant à passer aux actes, et pour des paysans comme nous ce n'est pas toujours chose facile : à première vue nous avons tous, qui que nous soyons, des objections qui nous paraissent très sérieuses et parfois même insurmontables pour fournir notre part d'activité à ces groupements que nous considérons pourtant comme indispensables : les uns n'ont pas le temps, disent-ils ; les autres ne se trouvent pas les capacités suffisantes ; d'autres se trouvent trop jeunes et d'autres enfin se disent trop vieux, et c'est à ceux là surtout que s'adressent ces lignes.

Vous les anciens, nos anciens, nos pères, ne dites pas que vous êtes trop vieux !...

Les jeunes vous en prient !...

Vous qui avez connu les années sombres de la fin du siècle dernier et du début de celui-ci ; vous qui savez ce que c'est que de n'avoir que quelques francs en poche après sa ferme payée ; vous qui, à cette époque là, avez été privés de tant de choses utiles auxquelles votre travail vous aurait pourtant donné droit ; vous qui, surtout, mûris par l'âge, avez l'expérience de la vie, aidez-nous de quelque manière que ce soit pour que nous ne tombions pas dans cette même misère que vous

## NOTE DU SECRÉTAIRE

Au début de la période d'été, je me permets de demander aux Bureaux de chaque Syndicat un petit effort supplémentaire en continuant d'envoyer au Secrétariat les articles et communications intéressants leur groupement au plus tard le 20 de chaque mois, pour paraître au bulletin suivant.

D'autre part, je prie les nouveaux Syndicats, les Adhérents ne faisant partie d'aucun groupe, et les quelques retardataires, d'adresser directement le montant de leur cotisation au compte courant qui vient d'être ouvert pour l'Union Syndicale : C. C. Nantes 317.05, Eugène Loisy, Les Lucs-sur-Boulogne.

avez vécu et dont vous conservez toujours le triste et vivant souvenir !

Où aidez-nous !... Que ce soit de votre direction, de vos conseils, ou simplement de votre présence à nos réunions syndicales, peu importe, pourvu que nous, les jeunes, nous sentions bien que nous avons là, tout près de nous, des hommes qui ont fait leurs preuves dans la vie, qui ont su vaincre bien des difficultés au cours de leur existence et sur qui nous pouvons compter.

Comme la tâche peut être allégée parfois par une simple parole venant de quelqu'un que l'on estime et que l'on vénère !...

Certes nous voulons bien travailler nous, les jeunes, mais il nous manque une chose que vous possédez vous, hommes d'âge mûr : c'est l'expérience, et le meilleur d'entre nous ne pourra l'acquérir qu'avec le temps et est susceptible de commettre des erreurs en attendant de posséder un peu de cet avantage que confèrent les ans.

Or, comme l'organisation professionnelle et syndicale des paysans est une question complexe et délicate entre toutes, aucun effort, aucun apport de bonne volonté ne sera superflu dans cette œuvre ; il faut absolument que tous, qui que nous soyons, jeunes ou vieux, nous fournissions notre part de peine, notre effort, si petit soit-il, pour la revalorisation du travail de la terre et pour faire en même temps notre devoir de pères de famille qui est de faire son possible pour laisser à ses enfants une situation meilleure que celle qui a été la nôtre.

ciens du métier, n'hésitez plus car vous pouvez beaucoup ; aidez les jeunes.

Ils vous le demandent de tout leur cœur, car la tâche est immense et les ouvriers sont rares !...

Un syndiqué  
de Saint-Julien-de-Concelles.

## UNISSONS-NOUS !

Voici arrivée l'époque des grands travaux, et jusqu'à l'hiver, notre travail de la terre nous demandera le maximum d'efforts.

Si, après notre dur travail, nous étions sûrs qu'une juste récompense nous soit acquise, combien seraient diminués les soucis qui viennent en supplément à notre labeur acharné. Chaque jour nous nous demandons si le mauvais temps ou tout autre chose ne viendra pas d'un seul coup anéantir nos espérances.

Le travail de la terre a toujours été ingrat, et cela ne changera pas de sitôt. Mais il y a tout de même une chose qui, elle, doit changer.

Je veux parler de l'amélioration que nous pouvons apporter à notre sort.

Il est enfantin de redire que cette amélioration ne se fera que dans la mesure où nous nous y emploierons nous-mêmes.

Si donc, en ces mois d'été, harassés de fatigues, nos réunions étaient moins suivies, ne perdons quand même pas de vue l'idée qu'une tâche nouvelle nous attend, celle de travailler à remettre notre profession en honneur et à la place qui lui revient.

C'est la tâche que s'est proposée l'Union Syndicale des Paysans de Vendée.

La voie est large, et si elle n'est pas toujours libre, nous avançons quand même, sachant que la récompense dépendra de nos efforts.

Paysans, mes amis, faites connaître l'Union Syndicale et invitez vos camarades à venir grossir nos rangs.

Olivier MÉRÉAU.

## Que les jeunes « Paysans » restent donc à la campagne

L'autre jour, étant en excursion à Paris, j'en ai profité pour visiter la 72<sup>e</sup> Exposition d'aviiculture, qui se déroulait à la porte de Versailles.

Là, où tant de spectateurs envahissaient l'enceinte d'innombrables discussions s'échangeaient, sur l'agriculture, sur la crise actuelle et que sais-je.

Tout en passant ma soirée agréablement, je fus un instant distrait par une discussion échangée entre deux Messieurs.

Et quelle discussion, sur l'exposition, sur la beauté des animaux exposés, sur le progrès de nos jours : Non! sur la crise et la désertion des campagnes.

A la vue de toutes ces choses, de tous ces outils agricoles, créés pour faciliter les travaux de culture, ils se demandaient pourquoi qu'aujourd'hui les jeunes campagnards étaient tentés de quitter la terre.

Autrefois, disait l'un, que les travaux étaient de beaucoup plus pénibles qu'aujourd'hui, le paysan attaché à la terre y aimait vivre de génération en génération sans songer à la quitter, bien le contraire, il aimait ses durs travaux, et son petit lopin de terre, son patelin, sa famille, semblaient être pour lui un bien sacré, autant qu'inséparable.

Mais malheureusement, aujourd'hui, cela n'est plus, chez ce dernier la mentalité n'est plus la même. Il oublie ses champs et ses bois en rêvant à la ville, où il croit trouver une vie beaucoup plus gaie, plus agréable.

Voilà, se disaient-ils ce qui provoque la longévité de la crise.

Le « paysan » à la campagne et l'ouvrier à la ville... et la conversation se prolongeait...

Vu le bouleversement de la foule, je fus à même de suivre leurs propos, sans pour cela me faire remarquer d'eux. Mais tout de même ils finirent par comprendre que leurs pensées devaient m'intéresser, alors on familiarisa.

D'abord, étant recouvert d'un costume qui effaçait en moi les instincts de ma profession, la conversation se continua qu'avec plus de charme.

J'étais très heureux de causer, mais après avoir reluqué leurs pensées, je me fis un singulier plaisir d'énumérer les miennes.

Mes chers messieurs, leur dis-je, le paysan d'aujourd'hui a autant d'amour pour la glèbe que celui d'autrefois; mais se voyant réduit à un salaire trop minime, il se sent hanté par l'émancipation.

Il aime cultiver sa terre, il aime l'air pur de la campagne, il aime la vie familiale : il veut les conserver, mais ce qui le blesse, ce qui le dégoûte de la terre, c'est qu'on l'oublie, que l'on abuse de sa patience et de sa bonté, vu qu'il n'expose pas sa misère.

Et pourtant quand je pense qu'il lui faut travailler toute sa vie sous les intempéries de la nature, lutter sans cesse pour arrondir son petit avoir quand ce dernier ne disparaît pas par une mauvaise stabilité de commerce ou autres ennuis de ce genre...

Il faut qu'il aime la terre? Sans doute que pour celui qui ignore ce qu'est la vie campagnarde à la vue d'une exposition de ce genre et de la misère de la ville ne peut que se demander pourquoi le jeune paysan quitte sa campagne.

Mais pour moi, qui y vis depuis plus de vingt ans, rien ne dégage plus ma conscience que de dire mes pensées.

Pour qu'il reste à la terre que l'on travaille donc pour lui et je suis sûr que la plupart ne quitteront plus leur patelin, leur petite vie laborieuse mais paisible pour aller à la ville vivre une vie opposée à leur mentalité. Au sein de son village, il aimera y fonder son foyer, il aura le courage ainsi que la volonté de travailler au bien-être de ce dernier et ainsi nous pourrions voir réapparaître la stabilité du commerce (indispensable au

maintien de l'agriculture). Nous pourrions voir les chômeurs diminuer, vu que le cultivateur pourra se procurer les outils agricoles nécessaires à son exploitation lesquels il ne peut se servir aujourd'hui faute d'argent.

Ayant l'amour de la terre, il aimera la cultiver, il ne voudra plus qu'il ne reste de terres incultes ou abandonnées; il s'intéressera au noble métier de ses ancêtres, et se sacrifiant ainsi de tout son être aux rudes travaux rustiques, la ville ne lui apparaîtra qu'un lieu contraire à ses méditations.

Voilà bien les idées de nos pères qui du reste de nos jours ne sont changées que par les difficultés que compose la vie agricole actuelle, l'avenir étant si gaudilleux pour les jeunes... ils hésitent?...  
Et pourtant pour que le paysan aime travailler à la campagne pour chasser l'idée de désertion qui parfois le hante : Que demande-t-il?

Rien de superflu ni d'impossible, vu qu'il se contente de peu.

Il demande d'abord l'encouragement dans son dur labeur!

Il voudrait voir s'établir un « barème » stable de la valeur de ses denrées et la possibilité d'engraisser ses terres afin de voir ses efforts couronnés par l'apparition d'une récolte compensatrice.

Car, chers amis, pensez que lorsqu'il sème le blé, il lui faut des soucis et des peines pour contempler la dernière métamorphose de ce dernier. D'ici là que de frais de toutes sortes il lui faut additionner ou s'il néglige de donner à la plante les éléments nécessaires (par négligence ou faute d'argent) ses premiers travaux se confondent dans une récolte insuffisante ou anéantie par les mauvaises qui l'engloutissent.

Pour rendre une récolte appréciable, il lui faut du génie, quoi qu'il n'en paraisse et encore il ne peut vendre celui-ci le prix qu'il lui a coûté.

Et pourtant... il lui faut vivre : sa famille réclamant chaque jour le fruit de son travail, il est de bonne augure qu'il soit suffisant.

Chers Messieurs, croyez bien que ce que je me permets de vous dire n'est pour vous qu'une légère entrevue de l'humble vie du cultivateur et à l'avenir au lieu de vous demander pourquoi le jeune paysan est tenté de quitter son hameau, changez de formule et dites :

Que l'on cherche donc à améliorer son sort et désormais rien ne vaudra pour lui l'air pur de la campagne, il aimera fructifier sa petite parcelle de terre où se trouve à puiser par l'intermédiaire de ses efforts continus anticipés à son esprit génial l'élément nécessaire pour abolir la crise actuelle.

Un jeune militant :  
E. P.

## DU BLE ET DES BLES

Que nous réservent les blés en terre? Bien de bien engageant actuellement! Il est acquis qu'un hiver pluvieux est toujours néfaste au blé, que dire de cet hiver dont la pluviosité a été le double de la moyenne! Ajoutons à cela que, pour diverses raisons (retard des vendanges, des arrachages des tubercules, du mauvais temps) les emblavures sont inférieures à celles des années précédentes. D'après les statistiques, il y aurait plus de 100.000 hectares d'emblavures de moins que l'an dernier.

Tout le monde sait qu'un blé recouvert totalement par l'eau pendant une quinzaine de jours est bien compromis; ajoutons à cela des perspectives d'attaque de piétin et de rouille due à un hiver plus humide. Voici pour la récolte en terre des perspectives qui sont loin d'être engageantes.

Au point de vue commercial, les stocks régulateurs des Coopératives sont en bonne voie d'écoulement; dans de nombreuses régions les livraisons de la culture faites à ces organismes, sont inférieures aux déclarations, ce qui explique la marche ascendante des prix et, sans être optimiste, ces prix peuvent encore monter sans entrevoir pour cela des prix astronomiques.

L'agriculteur a tout intérêt, devant cette situation, à faire un effort pour améliorer l'état de ses blés en terre. Les engrais azotés qui ont toujours été bénéficiaires, le sont d'autant plus cette année. Ajoutons qu'il est du devoir et de l'intérêt bien compris des producteurs d'obtenir une récolte normale afin d'éviter une entrée massive de blés étrangers qui risquent de peser lourdement sur le marché, comme le fait s'est produit ces dernières années.

Le prix actuel d'un quintal azoté, en prenant comme base le sulfate d'ammoniaque qui reste l'engrais le plus employé non seulement en France, mais dans le monde, est approximativement égal au prix du quintal de blé; rapport qui était toujours en faveur de cet engrais avant 1914 et que seule la crise agricole de ces dernières années avait retourné à son désavantage.

L'application des engrais azotés doit toujours se faire de très bonne heure, disons le plus tôt possible. Le sulfate d'ammoniaque, la cyanamide, devront être appliqués dans le courant de mars, l'ammonitrade, le nitrate de soude, synthétique en avril et, pour les applications tardives, principalement dans les terres argileuses et même par temps sec, nous recommandons spécialement le nitrate de chaux. Quant aux doses, par suite des pluies abondantes qui auront lessivé les terres, les agriculteurs pourront, cette année, employer couramment 200 kgs à l'hectare d'engrais azotés sans craindre les risques de verse.

Devant le réveil actuel des achats d'engrais azotés, que l'agriculteur prenne ses précautions, car une demande active au moment de l'emploi risque de mécontenter les imprévoyants toujours trop nombreux.

Souhaitons que l'activité du marché du blé soit le signe précurseur de la fin de la crise agricole actuellement moins aiguë, crise qui a été le point de départ de la crise économique qui sévit depuis plusieurs années sur notre pays.

André ASSAUD,  
Ingénieur Agricole.

## Avis aux Agriculteurs

Un important concours d'animaux de ferme aura lieu à La Roche-sur-Yon, les 6, 7 et 8 juin 1936.

Il comprendra :

a) Le concours spécial de la race bovine parthenaise ouvert aux animaux de cette race quelle que soit leur provenance;

b) Un concours départemental des autres races bovines exploitées en Vendée;

c) Un concours départemental de l'espèce ovine.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Services agricoles de la Vendée, 38, boulevard Aristide-Briand, La Roche-sur-Yon.



Angle Place Royale - NANTES  
et 17, Rue d'Orléans

HERBORISTERIE — SPECIALITES  
LUNETTERIE — BANDAGES

Produits les meilleurs  
Prix les plus réduits

## Propos Paysans

Je m'adresse encore une fois à cette modeste « Voix des Paysans » que nous sommes si heureux d'avoir pour user de cette liberté (à laquelle nous tenons beaucoup) qui nous permet de faire connaître à ceux qui l'ignorent ou veulent l'ignorer, les revendications et le véritable esprit paysan.

J'ai déjà eu l'occasion d'exposer ici cette idée que pour arriver au but que nous poursuivons qui est le relèvement social matériel et moral de la profession, il ne nous suffirait pas d'exposer nos plaintes à nos parlementaires, ministres ou autres gens haut placés et que nous avons plus près de nous des gens qui, dans la mesure de leurs attributions pourraient peut-être faire pour nous plus qu'ils ne font. Il s'agit tout simplement de leur faire comprendre que les paysans doivent être (comme les autres) mis à même de suivre le progrès.

Pour cela, il faudrait que cette mentalité qui consiste à croire que rien ne doit être amélioré en matière paysanne pour la seule raison qu'il y a longtemps qu'il en est ainsi, (le paysan ne se défendant pas) disparaisse et fasse place à plus de compréhension et de justice, puisqu'il est vrai que c'est l'injustice qui engendre des rancunes violentes, génératrices de bouleversements sociaux qui, à la fin, ne favorisent personne.

Dans cet ordre d'idée, je vais commencer par une question d'ordre municipal : Les droits de places de foires et marchés qui nous intéressent tout particulièrement. Ce sont des impôts très élevés que les communes perçoivent sur les cultivateurs (et les journaliers à l'occasion) pour vendre leur bétail et denrées sur les marchés.

A l'époque de la soi-disant prospérité, ces taxes ont été augmentées dans des conditions parfois exagérées. Elles ont été triplées, quintuplées et même décuplées en ce qui concerne les denrées.

Depuis plusieurs années, le bétail ayant diminué de moitié, et les denrées aussi, il aurait été juste que ces taxes diminuent comme elles avaient suivi la hausse. Il n'en a rien été, même pas la diminution des 10 % des décrets-lois de l'année dernière que pourtant nous avons été obligés de subir à l'occasion, quand c'était à notre perte, malgré les 50 % que nous perdions déjà sur nos ventes.

Après cela, l'on entend quelquefois des hommes autour de soi crier après le fisc, après les impôts, eux qui nous traitent ainsi comme (taille et corvée à merci), c'est injuste.

Ces communes ont besoin d'argent, c'est vrai! Mais comment font-elles pour équilibrer leur budget, les communes où il n'y a ni foires ni marchés et qui souvent, feraient autant et plus de frais que celles-ci pour le bien-être paysan.

Certains avaient un bail en cours, mais ce n'est pas ce qui empêchait de commencer par faire la baisse de 10 % en attendant mieux. Il en est de même qui ont adjugé dernièrement avec un rabais insignifiant et qui ne profitent qu'à l'adjudicataire, puisque les droits n'ont pas baissé d'un centime. Elles sont plus riches qu'avant puisqu'elles ont autant de revenu, alors que toutes choses ont baissé.

Et de plus, une chose certaine, c'est que si les cultivateurs qui viennent vendre au marché reçoivent de l'argent, ils en laissent aussi et par là, font la prospérité de la localité où ils se tiennent.

A présent, du moment qu'on paie toujours le prix fort pour vendre, on serait en droit d'espérer que cet argent, il y en eût pour procurer un peu de bien-être à ces paysans qui le méritent bien, et faire vivre en même temps, les chômeurs qu'on est obligé de payer à rien faire. On serait tenté de le croire, mais il suffit de voir comment sont organisés certains champs de foire où le cultivateur est obligé comme

avant, de rester par tous les temps à tenir son bétail par la corde, comme le faisaient nos grands-pères.

Les marchés des volailles et denrées sont souvent dans le même genre, installés dans quelque coin, quelquefois dans un courant d'air, sans même de bancs pour asseoir les campagnards qui sont quelquefois bien fatigués et qui sont obligés de tenir constamment leur panier au bras. Sur ce, on est bien fondé à dire qu'on en a pas pour son argent et qu'on a guère de considération pour nous.

Ceci est un peu de notre faute, c'est pourquoi notre Union doit agir et dénoncer (sans exagération, bien entendu) tous les abus dont on nous fait souffrir, peut-être sans parti pris? Mais, surtout parce que justement nous nous contentons de nous plaindre entre nous, sans nous adresser directement à ceux qui, mieux éclairés, seraient à même de nous rendre justice en améliorant bien les choses.

En écrivant ceci, je n'ai pas l'intention de blesser quelqu'un particulièrement, tout le monde est à même de vérifier mes dires. Je parle simplement dans l'intérêt général des paysans. Si quelqu'un se trouvait vexé par cet article, cela prouverait qu'il est de la catégorie de ceux qui sont peut-être des amis des paysans en paroles mais non en action, aussi loin de m'en vouloir, ils auraient qu'à chercher si ils ne pourraient pas satisfaire à de justes revendications, c'est ce que demandent avec moi tous mes amis les paysans.

T. H.  
Paysan syndiqué.

## À propos de l'admission temporaire

Le Ministère de l'Agriculture communique à la presse la note suivante :

De récentes informations de presse avaient signalé deux cas de fraude à l'importation de blés en admission temporaire.

Le premier se référait à une cargaison de blé américain qui aurait fait l'objet, à son entrée en France, au bureau de douane du Havre, d'une fausse déclaration de quantité, celle-ci ayant été minorée de plus de 50 pour cent, d'après la dénomination d'un docker.

La deuxième fraude se rapportait à un bateau de charbon qui, ayant heurté le pont de Corbeil, aurait coulé en Seine. Une expertise d'assurance aurait montré que, sous une mince couche de charbon, le bateau était en réalité chargé de blé.

Il résulte des enquêtes effectuées au sujet de ces deux faits auprès de la Direction des Douanes du Havre et du Service de navigation de la Seine :

1° Que, ni la Direction régionale des douanes du Havre, ni les chefs locaux n'ont jamais reçu de dénonciation d'un docker au sujet de la prétendue fraude.

2° Qu'aucun bateau, qu'il soit de blé ou de charbon, n'a jamais coulé en Seine au pont de Corbeil ni aux environs.

Le Ministère de l'Agriculture chargé, en collaboration avec la Direction Générale des Douanes, d'appliquer l'ensemble des mesures protectrices tendant à restreindre les importations de produits agricoles, a toujours veillé à leur stricte application et n'a jamais hésité à poursuivre les enquêtes nécessaires pour vérifier le bien-fondé des informations qui lui parvenaient. Il ne peut que s'élever contre la publication d'informations purement fantaisistes qui, sous le couvert de défense des intérêts agricoles n'ont pour effet que de jeter le trouble dans l'opinion.

# LA VIE SYNDICALE

## CHAMBRE SYNDICALE

La Chambre Syndicale s'est réunie le 13 avril 1936, à l'Hôtel de France, à La Roche-sur-Yon, à 13 heures.

Présents : Boislieu, Martineau, Bretaud, Chaillou, Potier, Bousseau, et 12 adhérents.

Questions discutées :

**Situation générale de l'Union.** — La Chambre Syndicale constate la bonne marche de l'Union, et l'élan de sympathie qu'elle entraîne de la part des cultivateurs.

Le Bureau de la Chambre Syndicale rend compte de l'entrevue qui eut lieu à Nantes, le 6 avril, entre M. Zirnheld et les dirigeants des Associations agricoles de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine, de Loire-Inférieure et de Vendée. Cette réunion a eu pour but de prendre contact avec nos amis en vue d'une collaboration future pour la défense de la profession et le maintien de l'ordre social.

A ce sujet, la Chambre Syndicale redit les grandes lignes que l'U. S. s'est tracé : respecter loyalement les droits des autres, mais réclamer les nôtres avec une sage énergie.

P. Bousseau. — C'est un moyen d'intéresser les jeunes au travail de la terre.

**Propagande.** — Les réunions de propagande ont été supprimées pendant les dimanches des Rameaux et de Pâques. Pour le dimanche suivant une réunion est prévue en Loire-Inférieure. Nous sommes attendus en plusieurs localités et tout le possible sera fait pour y aller du plus tôt.

**Chemins ruraux.** — Eugène Bretaud dit le besoin urgent de s'occuper de la question de réfection des chemins ruraux, et propose d'intervenir en ce sens auprès du Conseil Général.

Ed. Chaillou. — Il serait à craindre que pour cela on augmente les impôts déjà trop lourds.

J. Martineau. — La question devrait être posée sur le plan de l'outillage National.

Il est décidé que les conseillers généraux soient pressentis à ce sujet.

**Questions diverses.** — Une affaire particulière relative à des Syndicats locaux donnant lieu à discussion, une commission composée de Syndiqués de cette région, est chargée d'étudier sur place la question, et de prendre toutes mesures utiles.

La séance est levée à 15 heures.

## Froidfond

A notre réunion du premier dimanche d'avril, nous avons procédé au paiement du riz et des sylvinites et enregistré une commande de 28 tonnes de super pour choux et betteraves.

D'après le désir exprimé par plusieurs adhérents, nous allons faire venir l'engrais par camion si les transporteurs nous font des prix intéressants.

Pour les maïs de semences comme il a été convenu ensemble à la réunion d'avril, nous nous sommes entendus avec un commerçant du bourg qui veut bien nous faire des prix conciliant les intérêts de chacun.

Dans la première quinzaine d'avril nous avons enregistré quatre nouvelles adhésions ce qui porte notre nombre à la soixantaine.

Courage, nous progressons !  
Prochaine réunion, premier dimanche de mai, salle de la Mairie.

Pour le bureau : A. PONTORÉAU.

## La Bénate

Notre réunion du mois d'avril malgré que nous l'avions avancée de huit jours en raison de la fête de Pâques, a vu un grand nombre de ses adhérents y assister.

Nous avons reçu en partie les commandes d'engrais et de riz, les derniers paiements s'effectueront à la réunion de mai qui aura lieu le deuxième dimanche, le 10.

Comme il a été convenu lors de la dernière réunion, nous ferons une commande d'engrais pour les choux. Que tous les camarades soient présents et qu'ils fassent leur commande ce jour-là pour ne pas avoir de retard ce qui est toujours ennuyeux.

Nous possédons quelques sacs de riz si quelques camarades en avaient besoin, priez à eux de s'adresser au bureau du Syndicat.

Pour le maïs de semence nous en ferons venir de certaines variétés. Nous ferons la commande à la prochaine réunion (aucune commande ne sera admise après).

Nous comptons sur la présence de tous nos camarades à la prochaine réunion.

Le Secrétaire :  
HÉRY Jean-Marie.

## Nos jeunes mariés

Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'assister à l'union de notre camarade Marcel Leclair, de la Lardière, et de Lucienne Michaud, de la Maitairie-Brochard, sœur de notre sympathique trésorier, Joseph Michaud.

Le mariage eut lieu à la paroisse de Saint-Jean-de-Corcoué. Ce fut un magnifique cortège automobile.

A l'arrivée le village fut en fête, un gracieux dîner fut servi dans un vaste bâtiment préparé avec goût rassemblant quelques deux cents personnes.

Le déjeuner fut des plus exquis, préparé par des gens de goût avec un soin méticuleux, arrosé de bon gros plant vieux qui fit honneur à la noce ainsi qu'à notre cru de la Bénate, et surtout à nos braves camarades qui tout en trinquant nous ont, sur des airs peu connus, révélé de magnifiques chansons.

Ce fut aussi un véritable entrain que nos braves musiciens mirent en la jeunesse en un bal qui dura tard dans la nuit.

En partant tout le monde a pu emporter un bon souvenir de cette magnifique journée.

A l'occasion de cette union, le Syndicat Paysan prie les jeunes époux d'accepter ses félicitations, et leurs souhaits bonne chance.

Nous n'oublions pas non plus notre camarade syndiqué de la première heure, Donatien Angibaud, de la Bénate, qui a lui aussi épousé une jolie petite fille de La Limouzinière,

Mlle Eugénie Coutanceaux, qui est venue à la Bénate grossir notre population.

Ce fut là aussi une belle petite fête qui ne manqua pas d'entrain. Les joueurs avec leurs nouveaux instruments, surent mettre la gaité et l'entrain. Un déjeuner réunissant parents et amis eut lieu dans le bourg arrosé d'une vieille barrique qui était depuis longtemps en réserve.

Les membres du Syndicat Paysan de la Bénate offrent à leur camarade ainsi qu'à sa jeune femme leurs vœux de bonheur et de prospérité.

Le Secrétaire.

## Legé

### Nos réunions

La réunion habituelle a eu lieu le premier dimanche d'avril. Présents une trentaine de membres. — Le secrétaire a pris note des commandes de superphosphate et maïs pour semence.

Il est rappelé à tous les syndiqués qui participent à nos groupements d'achat que le règlement doit s'effectuer le plus tôt possible après la livraison.

La prochaine réunion aura lieu le premier dimanche de mai, à 9 heures et demie, café Lucas.

Ordre du jour :  
Commandes de scories et engrais d'été.

Commandes de chaux.  
Règlement de toutes les livraisons déjà effectuées.

Questions diverses.  
Prière à tous d'être présents et bien à l'heure.

**Avis important.** — Le bureau du Syndicat met expressément en garde les membres de notre organisation et tous les cultivateurs, contre les tentatives faites actuellement dans notre localité, par des personnes étrangères à la culture, pour enrôler les cultivateurs dans un groupe soi-disant syndical, mais dont les buts sont plutôt politiques. Cultivateurs, méfiez-vous et si vous avez besoin de renseignements adressez-vous aux membres du bureau du Syndicat Paysan.

Le bureau du Syndicat de Legé.

## Les Essarts

Notre réunion a eu lieu le jour de Pâques, aussi pour cette raison nous étions peu nombreux. Nous ferons la prochaine le 3 mai, à 9 heures, et au café Boudaud, vous y êtes tous invités.

Veillez prendre l'habitude de faire vos commandes assez tôt, afin que nous sachions la quantité qu'il nous faut arrêter chez nos fournisseurs, ne compliquez pas notre tâche, elle est assez ardue et demande plus de réflexions que certains ne croient. Néanmoins nous n'y faillirons pas, soyez-en sûrs, chers amis, mais pour cela il faut que vous nous aidiez, il réunions afin d'être constamment en contact avec nous, mieux nous serons unis et plus aisée sera notre tâche.

Chefs d'exploitations, faites-vous remplacer par vos jeunes gens, lorsqu'il vous sera impossible d'y assister. Il faut qu'eux aussi sachent que les travailleurs de la terre ont un syndicat, et que ce syndicat est actif et prend la défense de leurs intérêts.

Depuis plusieurs semaines déjà la saison des labours est commencée et du matin au soir, le laboureur marchant péniblement dans les mottes, en activant ses bœufs tour à tour, pense à la récolte prochaine qu'il va bientôt ensemençer. Bien des questions se posent : réussirai-je à mettre ma terre en bon état? ne viendra-t-il pas un orage pour nuire à la levée des semences? réussirai-je au binage et au sarclage? la récolte faite et montée au grenier, quel prix vais-je la vendre? Toutes ces questions ne se résolvent pas dans un seul jour et donnent parfois bien des soucis mais du fait de notre union, non seulement nous obtenions des prix avantageux sur nos

ventes et nos achats, mais c'est en discutant ensemble, nous instruisant aussi les uns les autres que nous verrons ce qu'il y a lieu de faire pour un meilleur avenir.

Cultivateurs! organisons-nous, unissons-nous, nos efforts ne seront pas vains.

Pour les membres du bureau,

Le Président : E. CHAILLOU.

## Les Lucs-sur-Boulogne

Notre dernière réunion qui fut un peu retardée par une réunion électorale a vu néanmoins beaucoup de monde.

Nos commandes d'engrais et de maïs ont été mises au point, et une causerie a été faite ensuite par le Président, sur la marche du Syndicat.

Les engrais nous sont arrivés depuis, entre autres les sylvinites venues en vrac, et distribuées à la satisfaction de tous.

Le bureau invite tous les adhérents à assister à la prochaine réunion, le dimanche 3 mai, au café du Coin, à l'heure habituelle.

Ordre du jour :

- 1° Rapport moral du Président.
- 2° Situation financière du Syndicat.
- 3° Compte rendu des opérations effectuées pendant la campagne d'hiver.
- 4° Questions diverses.

Le Président : P. BOUSSAUD.

Nota. — Nos camarades sont invités à régler leurs engrais à cette réunion.

## Saligny

Notre dernière réunion mensuelle a eu lieu le 5 avril. Un bon nombre d'adhérents étaient présents, et on a eu le plaisir d'inscrire deux nouveaux camarades.

Notre président toujours dévoué nous a donné le compte rendu de la réunion générale des Syndicats Paysans qui s'est tenue à La Roche, le 9 mars, puis nous a fait un rapport sur la marche à suivre dans l'avenir.

Ensuite on a procédé au paiement du blé pris par le Syndicat et reçu l'argent des superphosphates, puis on a passé au groupage des commandes en sylvinites, 23 tonnes ont été commandées.

A notre prochaine réunion ce sera le dernier délai pour la commande des engrais en scorie et phosphate.

Elle aura lieu comme de coutume le premier dimanche du mois soit le 3 mai.

A l'ordre du jour.

- 1° Prix du blé, des engrais et du riz.
- 2° Fixer le jour pour l'enlèvement des maïs et du riz, commande en maïs plata.
- 3° Groupage des commandes en scories et phosphates.

Donc, tous les adhérents fidèles comme de coutume au rendez-vous le dimanche 3 mai, à 11 h. 30, salle Henri Beignon.

Le Bureau.

## Saint-Julien-de-Concelles

### Réunion mensuelle

Le dimanche 5 avril avait lieu notre réunion au café Merceron.

De nombreux cultivateurs y assistaient, nous avons eu quatre nouvelles adhésions.

Un vœu fut présenté en faveur d'un meilleur entretien des routes vicinales et d'une meilleure organisation du travail des cantonniers.

Ensuite eurent lieu les commandes de maïs, sous réserve que nous trouvions des prix intéressants.

Notre prochaine réunion aura lieu le dimanche 3 mai, à 9 h., au café Merceron.

Le Secrétaire : René PINEAU.

## DANS LES SYNDICATS

### Bouin

#### Réunion du Syndicat Paysan

Le dimanche 22 mars eut lieu, café Veuve Rousteau, la seconde réunion pour l'année 1936, du Syndicat Paysan.

L'ordre du jour était important. Cela est sans doute la raison que tous les adhérents étaient présents.

Dès le début de la réunion, le président donne la parole au camarade secrétaire François Blanchet qui lut un rapport état sur l'organisation d'un convoi de perches de châtaignier, qui avaient été débarquées et distribuées dans une parfaite union syndicale quinze jours auparavant.

Après avoir mis un point final à ce sujet, le camarade secrétaire fit l'exposé des démarches du bureau syndical près des maréchaux-forgerons dans le but d'une diminution de leurs tarifs de ferrures et réparations agricoles. Une lettre amicale leur ayant été adressée sous pli recommandé par le bureau du Syndicat, aucune réponse ne fut reçue.

Cette mauvaise volonté de la part de nos artisans est constatée par l'assemblée.

On procéda ensuite à l'organisation d'un achat de traverses de chemin de fer en chêne et beaucoup de syndiqués s'y firent inscrire. La réunion s'est terminée par l'élection d'un nouveau secrétaire, le camarade F. Blanchet étant démissionnaire. Après une courte délibération le bureau désigna le camarade Lambert Auguste qui accepta, et il fut élu à l'unanimité par l'assemblée. On termina par l'élection d'un vice-président pour remplacer le camarade Lambert, élu secrétaire et le camarade Julien Baud fut élu vice-président à l'unanimité.

Après la réunion plusieurs camarades paysans se firent inscrire ce qui montre que tôt ou tard l'union se fait dans les campagnes.

Le Bureau.

### Chauché

#### Compte rendu du 26 mars 1936

Un grand nombre d'adhérents sont présents à la réunion, il fut question de la marche de notre syndicat pendant le mois courant.

Nous prenons en note une com-

mande d'engrais de printemps, nous attendons 10 tonnes de riz, nous comptons le recevoir dans les premiers jours.

Il a été question d'une affaire importante au sujet de nos chemins qui sont dans des états impraticables. Il a été convenu que l'Union Syndicale pourrait faire une réclamation pour que les sommes allouées aux communes soient plus élevées afin de permettre à MM. les Maires de faire exécuter des travaux dans nos chemins.

Le Bureau.

### Falleron

#### Réunion du 26 Avril 1936

Présents : 39.

Notre réunion a eu lieu comme d'habitude le premier dimanche d'avril.

Elle fut très importante en raison des diverses commandes.

Il fut question du groupement des charrettes pour le transport des scories que nous attendons depuis quelques jours, ainsi que pris note des maïs et superphosphates.

Ce fut ensuite le paiement du riz et de la sylvinite, et comme nous avions un gros convoi, la réunion fut très longue.

Au sujet des engrais, les gros récoltants de Falleron font confiance depuis quelques années au mélange de potasse et scories. A peu près tous ont obtenu des résultats satisfaisants.

Dans notre région de l'Ouest ces engrais donnent entière satisfaction, tant sur les prairies artificielles que sur les terres labourables. Nous croyons qu'à l'avenir ces éléments nous donneront de plus en plus de bons résultats.

A la fin de la réunion, nous avons été heureux d'ajouter à notre longue liste Falleronnaise, cinq nouveaux adhérents, qui tout prochainement nous amèneront d'autres camarades.

Notre prochaine réunion aura lieu le 3 mai, à 11 h. 30, au café Goyau.

Que tout le monde fasse son possible pour y assister. Si quelques-uns étaient dans l'impossibilité de venir, ils voudront bien envoyer leurs notes par leurs voisins.

Pour le bureau du Syndicat,

Le Secrétaire :  
Cl. RABILLER.

### Vœu émis

Le Syndicat Paysan de Saint-Julien de Concelles,

Considérant :

a) Le rendement de travail fourni par nos cantonniers;

b) Le manque de goût bien compréhensible qu'ont ces cantonniers du fait de l'instabilité de leur travail, consécutive à la composition des équipes de rechargement et de gou-dronnage;

c) L'avantage certain qu'il y aurait à fractionner le personnel en deux parties :

L'une composée spécialement des jeunes cantonniers constituant des équipes spécialisées pour les gou-dronnages et les rechargements;

L'autre comprenant les plus anciens et les pères de famille les plus nombreuses travaillant **continuuellement et individuellement** à l'entretien de secteurs de route bien définis pour chacun d'eux.

Emet le vœu :

1° Que la municipalité recherche, étudie et emploie les moyens justes et raisonnables pour obtenir une meilleure organisation du travail des cantonniers.

2° Qu'elle fasse pression auprès des services intéressés pour que le travail sur les routes soit réorganisé sur de nouvelles bases mieux adaptées aux nécessités de notre époque de circulation intense.

## Notre marche en avant

### La Chapelle-Basse-Mer

#### Formation d'un Syndicat

Le dimanche 19 avril était donnée dans la salle des Combattants une réunion pour la formation d'un syndicat local de défense Paysanne au cours de laquelle était faite une conférence instructive et détaillée, déterminant le but de cette formation.

M. Martineau, de Legé, cultivateur et paysan comme nous, un dévoué défenseur de la cause paysanne, nous a expliqué pourquoi les cultivateurs ont intérêt et doivent être unis en ces temps de crise agricole.

Dans une remarquable causerie il sut convaincre l'assemblée qui le prouva par ses applaudissements, et qui avait compris la nécessité d'une vraie union paysanne.

Immédiatement après la fin de cette réunion, un syndicat fut formé, groupant un petit noyau d'adhérents, et prochainement une nouvelle réunion sera donnée pour constituer le bureau.

Nous ne saurons jamais assez faire appel aux cultivateurs à se grouper en masse auprès de leur jeune syndicat qui n'a qu'un but, défendre énergiquement leurs avantages, « L'union fait la force », plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et certains de succès.

Que tous les paysans aient à cœur de sauvegarder leurs intérêts; et ils sont nombreux ces derniers et beaucoup s'en soucient peu et pourtant ces intérêts sont des plus nécessaires et même les principaux, car ce sont souvent des questions économiques.

Pourquoi nous, paysans, ne serions-nous pas syndiqués pour obtenir des prix plus élevés de nos produits, et acheter dans de meilleures conditions, puisque toute autre corporation, industrielle, ouvrière, ou commerciale, est bien syndiquée pour l'avantage de ses membres?

Allons, courage les paysans.

J. A., paysan syndiqué de La Chapelle-Basse-Mer.

**L'individualisme paysan est une grande cause du malaise des campagnes.**

## Assurances facultatives agricoles

La loi sur les assurances sociales s'est montrée d'une très grande générosité à l'égard des cultivateurs, jardiniers, artisans ruraux, maréchaux-ferrants, forgerons, réparateurs de machines, d'instruments ou de bâtiments agricoles, boursiers, sabotiers, tonneliers, charbons, charpentiers, maçons, n'occupant pas plus de deux ouvriers.

Aucune assurance n'est plus avantageuse que l'assurance facultative agricole. Elle coûte peu et rapporte beaucoup. On peut s'assurer rien qu'à la maladie, maternité, rien qu'à la retraite, ou à tout, suivant son gré.

Pour 11 francs par mois, une famille entière, quelque soit le nombre des enfants à sa charge, peut s'assurer à la maladie, à la maternité.

Prenons par exemple un jeune fermier, un forgeron ou un sabotier âgé de 30 ans, père de quatre enfants ne travaillant pas, qui a contracté une assurance depuis 3 mois. Il est malade; chaque visite lui sera payé 80% de 12 francs plus 0 fr. 75 par kilomètre parcouru par le docteur; les médicaments lui seront remboursés à 80%. A compter du quatrième jour de maladie, il touchera une indemnité journalière de salaire de 8 francs, plus une indemnité de charge de famille de 4 francs, (1 franc par enfant à sa charge) et cela pendant six mois.

S'il est hospitalisé, il recevra une indemnité d'hospitalisation de 16 francs par jour en chirurgie et de 80 % de 16 francs à la maladie, plus une indemnité journalière réduite à 6 francs, plus X francs d'indemnité de charge de famille. Et cela pendant 6 mois.

S'il subit une opération, la caisse participe aux frais.

La femme et les enfants seront soignés et hospitalisés dans les mêmes conditions, mais ne percevront pas d'indemnité journalière.

Ainsi, une famille composée du père, de la mère, de huit enfants à la charge des parents, paiera 11 fr. par mois et recevra des avantages aussi considérables que ceux que nous venons d'énumérer.

**RETRAITE.** — Dans l'assurance facultative agricole, on peut également se constituer une retraite appréciable avec des cotisations faibles : 5 francs par mois au minimum.

L'assurance maladie-maternité n'entraîne pas l'obligation de l'assurance retraite.

(De la Mutualité Vendéenne).

## Les Foires de Mai en Vendée

Aizenay, le 4, 1<sup>er</sup> lundi.  
Beaulieu-sous-la-Roche, le 18, 3<sup>e</sup> lundi.  
Beauvoir, le 7, 1<sup>er</sup> jeudi.  
Belleville, le 2, 1<sup>er</sup> samedi.  
Bouin, le 11, 2<sup>e</sup> lundi.  
Bournezeau, le 5, 1<sup>er</sup> mardi.  
La Chaize-le-Vicomte, le 19, 3<sup>e</sup> mardi.  
Challans, le 12, 2<sup>e</sup> mardi.  
Chantonay, le 12, 2<sup>e</sup> mardi.  
La Châtaigneraye, le 25, 4<sup>e</sup> lundi.  
Coëx, le 30, dernier samedi.  
Les Essarts, le 20, 3<sup>e</sup> mercredi.  
Fontaines, le 11, 2<sup>e</sup> lundi.  
Fontenay, le 23, 4<sup>e</sup> samedi.  
La Garnache, le 18, 3<sup>e</sup> lundi.  
L'Herbergement, le 5, 1<sup>er</sup> mercredi.  
Les Herbiers, le 27, dernier mercredi.  
Luçon, le 23.

Montaigu, le 21, 3<sup>e</sup> jeudi.  
La Mothe-Achard, le 7, 1<sup>er</sup> jeudi.  
Moulleron-en-Pareds, le 6, 1<sup>er</sup> mercredi.

Moutiers-les-Mauxfaits, le 25, dernier lundi.

Nalliers, le 7, 1<sup>er</sup> jeudi.

Nieul-le-Dolent, le 23.

L'Oie, le 13, 2<sup>e</sup> mercredi.

Oulmes, le 27, 4<sup>e</sup> mercredi.

Palluau, le 14, 2<sup>e</sup> jeudi.

Pouzauges, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi.

La Roche-sur-Yon, le 11, 2<sup>e</sup> lundi.

Soullans, le 27, dernier mercredi.

Sainte-Hermine, le 1<sup>er</sup> vendredi.

Saint-Mesmin, le 29, dernier vendredi.

Talmont, le 3<sup>e</sup> jeudi.

Vouvant, le 14, 2<sup>e</sup> jeudi.

## Marché de la Villette

du 30 avril 1936

Paris, le 30 avril (De notre correspondant spécial).

Temps frais la nuit, plutôt doux le jour, quand le soleil peut paraître.

Les Halles paraissent se défendre, mais aux abattoirs la tendance de la viande est faible.

Le marché des animaux aujourd'hui a été influencé par le fait qu'il y aura un chômage général aux abattoirs demain.

### GROS BÉTAIL

Amenés : Bœufs, 1.188; vaches, 792; taureaux, 330; introductions directes aux abattoirs depuis le dernier marché, 338; total, 2.310; réserves vivantes ce matin aux abattoirs, 1.542. Renvoi : 35 bœufs, 55 vaches, 4 taureaux.

Les arrivages ayant été heureusement peu importants, les détenteurs ont pu défendre les prix. On a remarqué un peu de facilité en bons animaux et un peu de difficulté pour l'entre-deux.

### VEAUX

Amenés, 1.582; introductions directes, 1.236; réserves vivantes, 634. Renvoi : 125.

Le commerce a été très pénible, la cheville n'ayant que peu de besoins à cause du chômage de demain. La tendance a été faible en toutes qualités.

### MOUTONS

Amenés, 5.304; introductions directes 2.328; réserves vivantes, 5.549. Renvoi : 380.

Le marché est franchement mauvais. Les chevillards ont été très malheureux et ont perdu à la revente. En conséquence les affaires ont été très pénibles et la baisse a été de 5 à 10 francs par tête.

### PORCS

Amenés, 1.264; introductions directes 5.246; réserves vivantes, 837. Renvoi : Néant.

Le marché a été calme avec les mêmes cours que lundi. A noter que la province reste plus chère que Paris de 10 à 20 fr. aux 100 kilos.

### ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Charente-Inférieure : 40 bœufs, 40 vaches, 20 taureaux.  
Deux-Sèvres : 60 bœufs, 60 vaches, 10 taureaux, 20 veaux.  
Loire-Inférieure : 50 bœufs, 20 vaches, 10 taureaux, 20 veaux, 50 porcs.  
Maine-et-Loire : 70 bœufs, 35 vaches, 10 taureaux, 110 veaux.  
Vendée : 90 bœufs, 60 vaches, 15 taureaux, 66 porcs.

### TISSUS - CONFECTIONS

## Jul's GARNIER

PLACE DU MARCHÉ, LEGÉ

Grand choix de **COMPLETS** pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants  
Prix défiant toute concurrence

RAYON MARIAGES le mieux assorti de la Région

Spécialité de beaux Tissus noirs pour Robes et Manteaux

A L'AUTOMNE EN HIVER

sur vos blés...

sur vos prairies...

mettez de l'

# AZOTE

AU PRINTEMPS EN ÉTÉ

Bureau de Renseignements Agricoles :  
5, Rue Anizon - NANTES

## BANDAGES HERNIAIRES

CEINTURES MÉDICALES  
CORSETS - GAINES  
BAS A VARICES, etc...

sont vendus à qualité égale  
meilleur marché  
que partout ailleurs

# GUINEL

SPECIALISTE

1, Place de l'Ecluse  
NANTES

## COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES, 15, Rue du Calvaire - ST-NAZAIRE, 40, Rue Henri-Gautier

# TISSUS

## Rayons ABA prix

pour la vente  
de tous objets usuels

### HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS

PLANTS RACINÉS EXTRAS

BLANCS : Seibel : 880, 4986, 5409, 6168  
Baco 22-A

ROUGES : Seibel : 4643, 5437, 5455, 5487  
Be tille Seyve 2862

Nouveautés recommandées greffées :  
BLANCS : Seyve-Villard 3-276 et Seibel 10173  
ROUGES : Seibel : 8745, 8916, 10878 et 11803

**A. ANNEAU, Viticulteur**  
CHAPELLE-BASSE-MER (Loire-Inf<sup>re</sup>)  
PRIX LES PLUS BAS

### Les Machines à Coudre "STELLA"

garanties 10 années contre tous vices de construction, adoptées par les Pupilles de la Nation, plus de 3 millions en usage dans le monde entier, plus de 25 modèles livrables à lettre lue. Dep. 495 fr.

LES CYCLES  
LES TANDEM  
LES TRICYCLES  
LES ÉCRÉMEUSES

# "STELLA"

Fabrication soignée. Garantie sur facture. La marque la plus vendue dans l'Ouest à des prix défiant toute concurrence, étant donné la qualité.

FONTENEAU, fabricant, Nantes, Angers, St-Nazaire.

### T.S.F., Phonos, Disques

#### CENTRAL-RADIO

35, rue de Verdun  
Tél. 112-98

Distributeur officiel de  
PHILIPS GRAMMONT, TENOR  
HENDÉ, LOEWE, etc.

Facilités de paiement  
VENTE - LOCATION  
ÉCHANGE - RÉPARATIONS

### ÉLECTRICITÉ

8<sup>th</sup> ÉLECTRIQUE DE L'OUEST

10 bis, rue Copernic  
Tél. 112-77

Toutes installations électriques  
MOTEURS - LUSTRIERIE  
TELEPHONE - SONNERIE

Location de Hauts-Parleurs  
pour réunions

FAITES VOS ACHATS A NANTES CHEZ

# DECRÉ

Le Gérant : J. GRASLAND.

La Roche-sur-Yon - Imp. Vendéenne.

Quand vous aurez lu votre journal, passez-le à votre voisin qui ne le connaît pas encore.

 Nous engageons nos adhérents à réserver leurs achats aux Maisons qui nous font de la publicité.